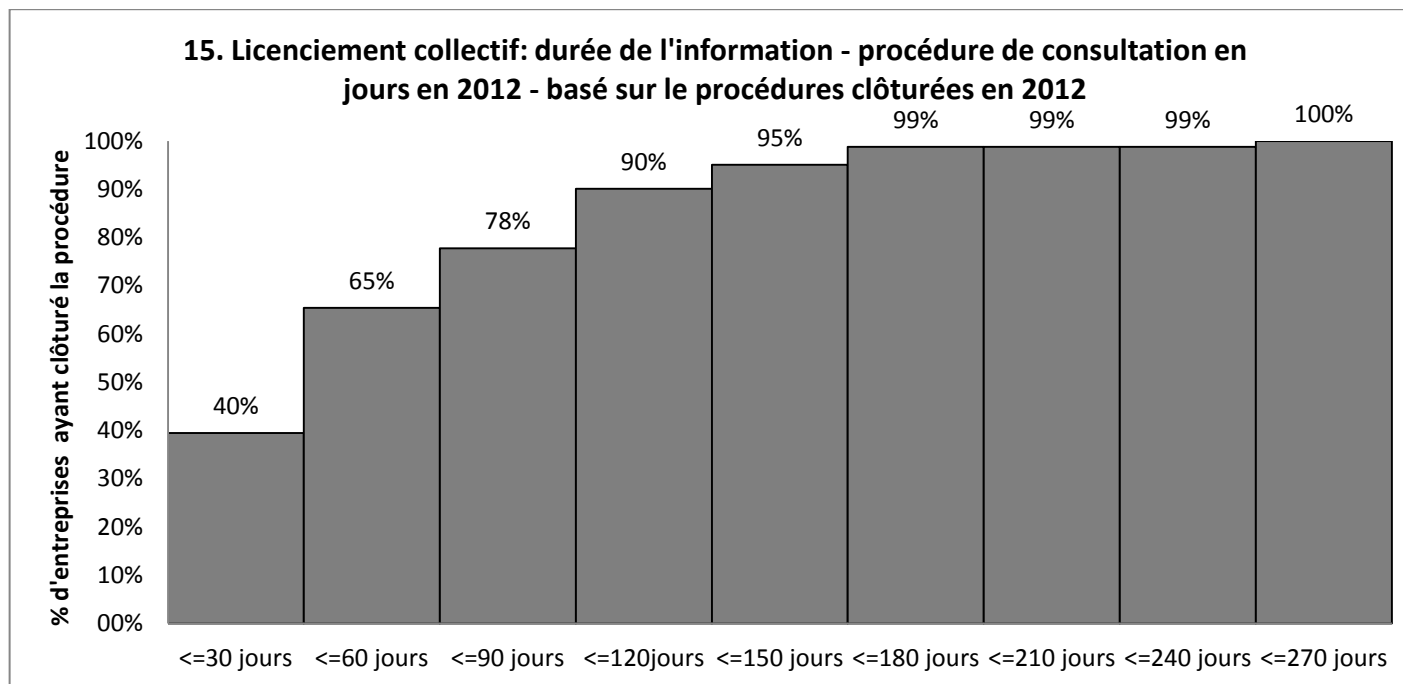


Durée de la procédure d'information et consultation en jours en 2012

Le tableau 15 nous permet de mettre en évidence que de toutes les procédures notifiées en 2012, environ 40% ont été notifiées dans un délai inférieur à 30 jours. Environ 78% des procédures d'information et de consultation ont été notifiées endéans les 90 jours et 10% des procédures d'information et de consultation ont duré plus de 120 jours.



La durée moyenne de clôture de la procédure d'information et de consultation en 2012 est de 57 jours. En tenant compte du fait que le calcul contient quelques valeurs aberrantes avec des durées extrêmement longues ou extrêmement courtes, il est utile de procéder au calcul de la médiane : le résultat est alors de 42 jours. En comparaison avec les chiffres des années précédentes (2010 ; moyenne de 87 et médiane de 72 – 2011 moyenne de 71 et médiane de 57), nous pouvons remarquer une diminution à la fois de la moyenne et de la médiane de la durée de la procédure d'information et de consultation.